



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 11 octobre 2023

Arrêté d'interdiction de la manifestation déclarée jeudi soir à Brest en raison des risques de troubles à l'ordre public

A la suite de la déclaration d'une manifestation par l'association France-Palestine Solidarité du Pays de Brest prévue pour 12 octobre place de la liberté à Brest, le Préfet du Finistère, Alain ESPINASSE, considérant, dans le contexte du conflit entre le Hamas et Israël, le risque élevé des troubles graves à l'ordre public, a décidé ce jour de prendre un arrêté d'interdiction de cette manifestation.

Dès lors toute participation à cette manifestation interdite sera illégale.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr